

ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES DE PRINTEMPS 2019



Renseignements :

Mairie de Neuville Saint-Rémy
Service Animation—M. FLAMENT
03-27-73-30-41
Mail : aflament@mairie-neuville-st-remy.fr

DU 08/04

AU 19/04

2019

Pour les enfants de 3 à 11 ans

Du Lundi 08 Avril



Au Vendredi 19 Avril

De 8 H 50 à 12 H et de 13 H 50 à 17 H



Accueil échelonné de 7 H 30 à 8 H 50

Départ échelonné de 17 H à 18 H

Possibilité de repas le midi




L'Accueil de loisirs "Les p'tits futés" est réservé aux Neuillois dans la mesure où les dates d'inscriptions sont respectées.

Thème : Vintage, rétro

**Activités Manuelles et Educatives, Chants, Jeux collectifs,
Grands Jeux, Sorties...**



≡ INSCRIPTIONS (Réservées aux Neuillois)

A l'Accueil de Loisirs Les P'tits Futés :

- **Lundis 11 et 18/03** : de 14H à 16H30 et de 17H à 18H
- **Mardis 12 et 19/03** : de 13H45 à 16H30 et de 17H à 18 H
- **Mercredis 13 et 20/03** : de 9H à 12H et de 13H15 à 17 H
- **Judis 14 et 21/03** : de 9H à 11H30, de 14H à 16H30 et de 17H à 18H

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une de ces permanences,
vous pouvez contacter Madame Céline Dumont,
du lundi au jeudi de 14 H à 16 H au 03.27.70.21.67

Ouvert aux extérieurs : (dans la limite des places restantes)

Sur rendez-vous à partir du 25 Mars 2019.

Contactez Madame Céline Dumont, du lundi au jeudi de 9 H à 16 H
au 03.27.70.21.67

Accueil de loisirs "Les p'tits futés"

189, rue de Lille

59554 NEUVILLE SAINT-REMY

Tel. : 03 27 70 21 67

➤ **Nos partenaires :**



Nord
le Département



Modalités d'inscriptions

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à l'Accueil de Loisirs (aux horaires indiqués au recto) dès le Lundi 11 mars 2019. L'inscription peut se faire directement si vous amenez les pièces suivantes :

- **Le carnet de santé** de l'enfant ou photocopies des pages du carnet de santé relatif aux vaccinations, indiquant clairement l'identité du détenteur.

La présentation du justificatif relatif au respect des obligations vaccinales et la production par les parents des renseignements d'ordre médical est non seulement obligatoire mais elle conditionne son admission en accueil de loisirs (art.R227-7du CASF modifié par le décret du 26 juillet 2006).

- **Une attestation de responsabilité civile** que vous pouvez vous procurer auprès de votre assurance.
- **Un justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois pour les personnes résidants à Neuville Saint-Rémy (Facture EDF - Téléphone...).
- **Votre numéro d'allocataire CAF** (Obligatoire pour le calcul du tarif).

RAPPEL : Les permanences d'inscriptions sont réservées aux Neuillois du 11 au 21 Mars 2019, ensuite les inscriptions des enfants ne résidant pas à Neuville Saint-Rémy seront prises par ordre d'arrivée en fonctions des places restantes à partir du 25 Mars 2019 sur rendez-vous.

TARIFS

	NEUVILLOIS	NON NEUVILLOIS
	TARIF / JOUR	TARIF / JOUR
QF < 370 €	0.90 €	2.00 €
370 € < QF < 500 €	2.10 €	3.60 €
500 € < QF < 700 €	3.50 €	4.80 €
700 € < QF < 850 €	4.30 €	6.30 €
QF > 850 €	6.70 €	8.80 €

REPAS

	Neuillois	Extérieurs
QF < 370 €	2.32 €	3.10 €
370 € < QF < 500 €	2.62 €	3.40 €
500 € < QF < 700 €	2.74 €	3.65 €
QF > 700 €	3.07 €	3.85 €

Accueil et départ échelonné

	NEUVILLOIS	EXTERIEUR
QF < 370 €	0.20 € / Heure	0.25 € / Heure
370 € < QF < 500 €	0.40 € / Heure	0.45 € / Heure
500 € < QF < 700 €	0.55 € / Heure	0.60 € / Heure
700 € < QF < 850 €	0.73 € / Heure	1.46 € / Heure
QF > 850 €	0.99 € / Heure	1.71 € / Heure